

Annexe éducative de la convention pour mesure de responsabilisation

<p>L'établissement : Collège Jean ZAY N° UAI : 0490032u Adresse : 2 rue David d'Angers 49460 Montreuil-Juigné N° téléphone : 0241182980 Représenté par Mme CLOUET Martine, cheffe d'établissement Mail : ce.0490032u@ac-nantes.fr</p>
<p>Nom de la structure d'accueil :</p> <p>Adresse : N° téléphone : Représenté(e) par (nom), responsable de la structure d'accueil Mail :</p>
<p>L'élève : Prénom : Nom : Date de naissance : Classe :</p> <p>Nom du représentant légal de l'élève : Adresse personnelle : N° téléphone :</p>
<p>Type de mesure de responsabilisation : <input type="radio"/> En dehors des heures d'enseignement (au plus 3h/jour pendant 4 jours) <input type="radio"/> Mesure alternative à une exclusion temporaire du collège (au plus 7h/jour pendant 4 jours)</p>

Nom du personnel en charge du suivi au sein de la structure d'accueil, dit référent du collège:

----- . Fonction : ----- Tél : 02 41 18 29 80

Nom du personnel de l'établissement chargé de suivre l'élève, dit référent de la structure :

----- Fonction : ----- Tél :

Dates du début et de fin de la mesure de responsabilisation : __ / __ / ____ au __ / __ / ____ .

Durée de la mesure de responsabilisation : __ jours ; __ heures.

Horaires journaliers de l'élève (sous réserve de modifications liées à l'organisation du travail ou aux intérêts pédagogiques) :

Préciser les dates	Horaire	Lieu
	De à	
	De à	
	De à	
	De à	

- Motif de la mesure de responsabilisation:

- Modalités d'exécution de la mesure de responsabilisation : (déplacement)

- Objectifs de la mesure de responsabilisation :

- Principales activités à réaliser et lieu(x) d'exécution :

Engagement de l'élève

L'élève, (*nom prénom*) s'engage à :
Respecter les horaires et les règles de fonctionnement de la structure d'accueil. Toute absence ou retard injustifié sera donc signalé au collège et aux parents ou au représentant légal.

- Participer activement, s'impliquer dans les activités proposées
- Respecter les personnels et les locaux de la structure d'accueil.

Tout manquement à cet engagement pourra être un motif de résiliation de la présente convention. Le chef d'établissement prendra alors les mesures nécessaires, notamment la sanction prévue lorsque la mesure de responsabilisation en est une alternative.

- Faire une restitution (à définir) de la mesure de responsabilisation.

Engagement des parents ou du responsable légal

Madame, Monsieur s'engage à soutenir leur fille/fils à respecter les termes de la convention et de son annexe pédagogique qui ont été présentées, et atteste disposer pour mon enfant d'une assurance en risques corporels et en responsabilité pour les dommages qu'ils pourraient causer pendant la durée ou à l'occasion de la mesure de responsabilisation, ou sur le trajet menant soit au lieu où se déroule la mesure de responsabilisation, soit au domicile, soit au retour vers l'établissement

Fait le

La cheffe d'établissement

L'élève

Le-la responsable de la structure d'accueil

Le-la représentant-e légal-e

Bilan de la réalisation de la mesure de responsabilisation

Nom et Prénom de l'élève :	Classe :
Type de mesure de responsabilisation : <input type="radio"/> En dehors des heures d'enseignement (au plus 3h/jour pendant 4 jours) <input type="radio"/> Mesure alternative à une exclusion temporaire du collège (au plus 7h/jour pendant 4 jours)	
Responsabilités confiées à l'élève :	
Acquis de l'élève (à remplir par l'élève) :	
Appréciation du référent dans la structure :	
Appréciation du référent dans le collège :	
Restitution envisagée :	
<input type="checkbox"/> Oral :..... <input type="checkbox"/> Support écrit : <input type="checkbox"/> Autres :.....	

Signature du référent dans la structure

Signature du référent dans le collège

Signature de l'élève

Signature du-de la ou des responsables légaux